



ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

**Présenté par M. Jacques KRABAL**  
Député de la République française  
Secrétaire général parlementaire

**Dakar | Janvier 2020**

# Sommaire

<b>Synthèse</b>	5
<b>Les membres du Bureau</b>	6
<b>Introduction</b>	12
<b>1. Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques</b>	17
1.1. Encourager l'utilisation du français dans les institutions	18
1.1.1 Colloque sur l'usage du français et la promotion du multilinguisme au sein des institutions européennes	20
1.1.2 Petit déjeuner débat sur la loi Toubon	23
1.2. Promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques	25
1.2.1 Séminaire sur les fondements de la Francophonie, son avenir et sa place dans la politique internationale et la mondialisation	28
1.2.2 Célébration de la Journée internationale de la Francophonie et la Semaine de la langue française	30
1.2.3 La mission Balkans	34
<b>2. Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne</b>	39
2.1 Promouvoir la démocratie	40
2.1.1 Les réunions de la Commission politique en 2019	41
2.1.2 La Commission des affaires parlementaires	44
2.1.3 Les réunions de la Commission des affaires parlementaires en 2019	45
2.2 Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise et de transition	48
2.2.1 Les missions électorales	51
2.2.2 La Conférence parlementaire sur le Sahel	53
2.2.3 Les sections suspendues et mises sous observation	56
2.3. Etablissement de registres d'état civil, fiables, gratuits et publics	58
2.4 Œuvrer pour l'égalité femmes-hommes et le droit des femmes	64
2.4.1 Le Réseau des femmes parlementaires	68
2.4.2 Le Réseau des femmes parlementaires à la session annuelle de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies	70
<b>2.5. Contribuer au renforcement des parlements francophones</b>	74
2.5.1. Le Programme Numérique APF	77
2.5.2 La formation certifiante francophone sur l'évaluation parlementaire des politiques au bénéfice des fonctionnaires du Cambodge, du Laos et de Thaïlande	80
<b>3. Développer l'éducation et la formation</b>	83
3.1 La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC)	84
3.1.1 Les réunions de la CECAC	85
3.1.2 Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme	87
3.1.3 La réunion du Réseau contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme	88
3.2 Prix Geoffrey-Dieudonné	90
<b>4. Encourager le développement, la mobilité et la solidarité</b>	93
4.1 La Commission de la coopération et du développement	94
4.1.1 La réunion de la Commission de la coopération et du développement	95
4.2 La jeunesse comme vecteur de développement durable	97
4.2.1 Le Réseau parlementaire des jeunes	98
4.2.2 Le Volontaire international de la Francophonie	100
<b>5. Améliorer la performance organisationnelle</b>	103
5.1 Le Bureau de Bruxelles	104
5.2 La 45e session de l'Assemblée plénière	107
5.3 Les Assemblées régionales	110
5.4 L'organisation du Secrétariat général	116
5.5 Elaboration du plan de communication 2019-2022	118
5.6 L'APF au sein des instances de la Francophonie	121
5.7 Le développement des partenariats : l'accord avec l'Union interparlementaire	124

# Synthèse

# 88

parlements et organisations  
interparlementaires membres

## 10

missions  
principales du  
Président et  
du Secrétaire  
général  
parlementaire

## 8

actions du  
Programme  
Numérique APF

## 6

actions de  
formation  
pour les  
fonctionnaires  
parlementaires

## 2

programmes  
multilatéraux de  
développement  
parlementaires

## 61

communiqués  
de presse

## 21

réunions  
internationales

## 11

séminaires  
parlementaires

## 19

réunions  
statutaires

## 6 580

personnes  
aiment la page  
Facebook

## 97 706

visites  
du site internet

## 13 592

abonnés sur Twitter  
soit une augmentation  
de 19% par rapport à 2018



# Les membres du Bureau

## Président



**M. Amadou SOUMAHORO**  
(Côte d'Ivoire)  
Président de l'Assemblée nationale

## Le Secrétaire général parlementaire



**M. Jacques KRABAL**  
(France)  
Député

## Premier Vice-Président



**M. Darell SAMSON**  
(Canada)  
Député

## Vice - Présidents



**M. Habib EL MALKI**  
(Maroc)  
Président de la  
Chambre des  
Représentants



**M. Moustapha NIASSE**  
(Sénégal)  
Président de  
l'Assemblée  
nationale



**M. François PARADIS**  
(Québec)  
Président de  
l'Assemblée  
nationale



**M. Bruno FUCHS**  
(France)  
Député



**M. Jean-Paul WAHL**  
(Belgique/  
Communauté  
française /  
Wallonie-  
Bruxelles)  
Député



**Mme Thuy Anh NGUYEN**  
(Vietnam)  
Présidente de  
section

## Trésorier



**M. Alex BODRY**  
(Luxembourg)  
Député

## Président(e) de Commissions et des Réseaux



**M. Joël GODIN**  
Président de la Commission des affaires parlementaires (Canada)  
Député



**Mme Angélique NGOMA**  
Présidente de la Commission de la coopération et du développement (Gabon)  
Députée



**M. Christian LEVRAT**  
Président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (Suisse)  
Conseiller aux Etats



**M. Christophe-André FRASSA**  
Président de la Commission politique (France)  
Sénateur



**Mme Maryse GAUDREAU**  
Présidente du Réseau des femmes parlementaires (Québec)  
Députée



**Mme Amanda SIMARD**  
Présidente du Réseau des jeunes parlementaires (Ontario)  
Députée

## Chargés de mission



**M. Dah SANSAN**  
Chargé de mission Afrique (Côte d'Ivoire)  
Député



**M. Eksavang VONGVICHIT**  
Chargé de mission Asie (Laos)  
Président de section



**Mme Lena METLEGE**  
Chargé de mission Amérique (Nouvelle-Ecosse)  
Députée et ministre



**M. Jean-Charles LUPERTO**  
Chargé de mission Europe (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles)  
Député

## Membres



**Mme Jeanine MABUNDA**  
(RDC)  
Présidente de l'Assemblée nationale



**M. Faustin BOUKOUBI**  
(Gabon)  
Président de l'Assemblée nationale



**M. Ted ARNOTT**  
(Ontario)  
Président de l'Assemblée législative



**M. Hilarion ETONG**  
(Cameroun)  
Premier Vice-président de l'Assemblée nationale



**M. Issaka SIDIBE**  
(Mali)  
Président de l'Assemblée nationale



**Mme Yawa Djigbodi TSEGAN**  
(Togo)  
Présidente de l'Assemblée nationale



**M. Pierre-André COMTE**  
(Jura)  
Député



**M. Haroun KABADI**  
(Tchad)  
Président de l'Assemblée nationale



**M. Jean-Pierre GRIN**  
(Suisse)  
Député



# Introduction



Le rapport d'activité 2019 de l'APF illustre, dans sa forme et son contenu, la nouvelle dynamique engagée au sein de notre Assemblée.

Document de référence de l'action diplomatique parlementaire francophone, il mérite qu'on s'y attarde. Le travail accompli cette année démontre en effet l'influence grandissante de notre institution. Celle-ci s'appuie maintenant avec clarté sur notre cadre stratégique, adopté lors de notre Assemblée plénière de juillet dernier à Abidjan. Il est devenu notre boussole et celle de toutes les instances, au

travers de ses quatre principales orientations thématiques:

**1. Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques**

**2. Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne**

**3. Développer l'éducation et la formation**

**4. Encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité**

Les Présidentes et Présidents des réseaux et des commissions de notre Assemblée, en collaboration avec l'équipe administrative, se sont appropriés notre **cadre stratégique et l'ont déjà mis en œuvre.**

Ce rapport d'activité exprime avant tout la détermination et l'engagement de tous à renforcer l'influence de la Francophonie

parlementaire sur la scène internationale.

De nombreux résultats concrets témoignent particulièrement de **l'efficacité de l'action de l'APF quand elle se situe dans une démarche de transversalité au sein de nos instances et multilatérale avec nos partenaires.**

Ce rapport, qui se présente cette année sous une forme nouvelle, reprenant les grandes orientations du cadre stratégique - sans prétendre pour autant être exhaustif - témoigne de notre solidarité active en faveur de nos parlements membres.

Il traduit la qualité du partage d'expériences au sein de nos instances et de notre compétence d'expertise parlementaire en faveur du progrès humain.

Il fait enfin apparaître notre force politique pour contribuer à faire émerger, sur la scène internationale, la communauté

de langue française, fière de ses fondements ethnoculturels, dépositaire d'une histoire assumée, d'un présent commun et d'un avenir partagé.

Des difficultés sont apparues que au printemps dernier du fait d'incertitudes liées à nos statuts. Il nous revient aujourd'hui d'accompagner notre nouvelle stratégie par la modernisation de nos statuts, de nos règlements internes et du fonctionnement du Secrétariat général.

Nous avons la délicate mais passionnante tâche d'engager collectivement des changements majeurs en matière de gouvernance de notre institution, axée sur l'amélioration de la transparence, l'égalité femme-homme, la coopération, la solidarité et la montée en compétence de nos parlements membres.

Il nous faudra, alors, bousculer nos habitudes pour avoir l'au-

dace de revisiter l'organisation de notre institution et de notre Secrétariat général pour qu'ils soient l'expression pragmatique et administrative de l'ambition politique de l'APF au sein de la Francophonie.

Le numérique, outil de partage de l'information et de connaissance entre l'administration et le politique, devient une nécessité pour gagner en agilité, transversalité et lisibilité. Le Secrétariat général de l'APF doit devenir une maison de verre dans laquelle chaque conseiller est au service de l'institution et de tous les parlementaires.

C'est une nouvelle fois, ensemble et dans une démarche collaborative que nous mènerons cette modernisation. Je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous pour engager l'APF dans l'évolution nécessaire de son fonctionnement, dans le cadre de la modernisation de la Francopho-

nie qui nous mènera tous au sommet de Tunis, en décembre 2020.

**Jacques Krabal**  
**Député français**  
**Secrétaire général parlementaire**





Orientation n°1

## **Valoriser l'usage de la langue française et promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques**

Sur la scène internationale, la tendance à l'unilinguisme tend à s'accroître. Pourtant, le respect du multilinguisme est une exigence de premier ordre pour favoriser une participation efficace et une contribution équitable de tous les acteurs aux débats internationaux.

Auprès des plus hauts responsables d'organisations internationales, l'APF défend avec force le multilinguisme, l'usage de la langue française, et promeut la diversité des expressions culturelles et linguistiques au sein des parlements qui la composent.

# 1.1 Encourager l'utilisation du français dans les institutions

L'APF s'est donnée pour mission de contribuer à la **préservation du français et du multilinguisme dans les enceintes internationales** en concertation avec les parlements membres, les fonctionnaires internationaux et les organisations elles-mêmes, en lien avec l'OIF.

Ainsi, la Région **Europe** s'est particulièrement distinguée sur ce sujet lors de **la Conférence des présidents**, qui s'est tenue à Athènes, les 15 et 16 avril. A cette occasion, les 18 délégations des sections de la Région ont souligné avec force que le déclin de l'usage du français et du multilinguisme n'est en aucun cas une fatalité. Elles ont par ailleurs réaffirmé leur **total engagement** pour que le français et le multilinguisme

retrouvent la place qui devrait être la leur. Des propositions concrètes ont été définies à cet effet. Elles reposent sur **une stratégie politique commune avec les chefs d'États, les gouvernements et les parlements francophones** pour apporter plus de cohérence aux actions sur une coopération mutualisée.

De même, les sections présentes à la **32<sup>e</sup> Assemblée Régionale Europe**, à Délémont, dans la République et Canton du Jura, ont adopté, à l'unanimité, **[une série de recommandations sur l'usage du français et la promotion du multilinguisme au sein des institutions européennes.](#)**

Recommandations sur l'usage du français et la promotion du multilinguisme au sein des institutions européennes (liste non exhaustive)

- Créer un organe de contrôle chargé de veiller au strict respect du règlement (commissaire, vice-président, médiatrice ou autre en charge du multilinguisme).
- Fixer des objectifs chiffrés de production des documents dans chaque langue et de traduction au prorata du nombre de locuteurs correspondant dans l'UE.
- Inciter les eurodéputés à s'exprimer dans leur langue et à interroger les commissaires européens sur leurs capacités linguistiques et leur volonté de mettre en œuvre le plurilinguisme.
- Augmenter les budgets de traduction et d'interprétation des institutions européennes
- Mener toute discussion ou négociation avec les pays tiers dans leur langue si celle-ci est une langue officielle de l'UE.

Mars 2019

### 1.1.1 Colloque sur l'usage du français et la promotion du multilinguisme au sein des institutions européennes

Bruxelles, Belgique

Le 21 mars, la Fédération Wallonie-Bruxelles a organisé un colloque consacré à l'usage du français et la promotion du multilinguisme dans les institutions européennes. A cette occasion, le Secrétaire général parlementaire, M. Jacques Krabal, a prononcé un discours dans lequel il a rappelé, avec vigueur, que **le déclin de l'usage du français dans les institutions européennes n'était pas irrévocable** et qu'il était de la responsabilité des institutions francophones d'agir afin d'enrayer le phénomène.

Dans son plaidoyer, le Secrétaire général parlementaire a lancé quelques **pistes de réflexion et des idées d'actions concrètes** tant au niveau européen – en encourageant l'adhésion des membres européens de l'OIF à l'APF et vice-versa – qu'au niveau du Parlement en évoquant l'éventualité d'un processus de discussion avec l'Office européen de sélection du personnel (EPSO) pour la promotion du français dans les processus de recrutement.



Juillet 2019

## 1.1.2 **Petit-déjeuner débat** sur la loi Toubon

Paris, France

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la loi française n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, plus connue sous le nom de « loi Toubon », le Secrétaire général parlementaire et le Président délégué de la section française de l'APF, **M. Bruno Fuchs**, ont organisé un petit-déjeuner débat à l'Assemblée nationale française, en partenariat avec le ministère de la Culture français, sur le thème « **la loi Toubon, 25 ans après : bilan et perspectives** ».

Ce petit-déjeuner débat avait pour but de montrer en quoi la loi Toubon est toujours d'actualité.

Ce débat a permis à **M. Jacques Toubon**, Défenseur des droits et ancien Ministre de la culture et de la Francophonie, de retracer l'histoire de cette loi. En présence de personnalités du monde francophone, dont **M. Jacques Legendre**, ancien sénateur et Secrétaire général parlementaire de l'APF, **Mme Marie-Christine Saragosse**, Présidente-directrice générale de France Médias-Monde et **M. Yves Bigot**, Directeur général TV5MONDE, la discussion a été l'occasion de débattre de l'avenir de la Francophonie et de la langue française, notamment dans l'espace médiatique.



M. Bruno Fuchs, Président délégué de la section française au petit-déjeuner débat © APF

“

*Nous devons respecter notre langue, ici en France et partout dans le monde, pour la faire vivre sans faiblesse ni frilosité. Mobilisons-nous quotidiennement, ne baissons pas la garde, dans les instances internationales, sur Internet, dans les médias, le domaine des sciences et, bien évidemment, dans notre vie de tous les jours.*

M. Jacques Krabal

”

# 34

Le nombre de listes validées pour les élections européennes de 2019. MM. Krabal et Fuchs **ont envoyé un courrier à toutes les têtes de liste** leur demandant de s'engager publiquement pour la place de la langue française et du multilinguisme au Parlement européen.

# 1

Le Secrétaire général parlementaire et le Président délégué de la section française ont appelé à la reconstitution d'**un intergroupe francophone et multilingue inédit lors de la prochaine mandature.**

# 25

Soit l'âge de la **loi Toubon**, votée en France, relative à l'emploi de la langue française.

# 24

L'Union européenne compte actuellement 24 langues officielles.

## 1.2 Promouvoir la diversité des expressions culturelles et linguistiques

L'APF rassemble **88** parlements aux traditions linguistiques et culturelles plus riches les unes que les autres. En cohérence avec son cadre stratégique 2019-2022, elle œuvre pour le respect des particularismes de chacun et défend la richesse d'opinions, de perspectives et d'apports de ses membres.

Une cérémonie de remise du **Prix Senghor-Césaire** de l'APF ainsi que des insignes de **l'Ordre de la Pléiade** s'est tenue jeudi 17 octobre à l'Assemblée nationale française, sous la présidence de **M. Amadou Soumahoro**, Président de l'APF et Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

A cette occasion, **l'Association Chansons sans Frontières**, association française qui organise des concours internationaux d'écriture de textes de chanson en français dans 130 pays autour des droits de l'Homme et de la liberté d'expression, s'est vue décerner le Prix Senghor-Césaire.

**M. Didier Berberat**, Président de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF (Conseiller aux Etats, Suisse), a rappelé que le Prix Senghor-Césaire est octroyé à une personne ou une organisation de l'espace francophone qui s'est investie pour la promotion de la Francophonie et la diversité linguistique et culturelle.



Par ailleurs, les insignes de l'Ordre de la Pléiade ont été remis à **six personnalités francophones** par le Président **Amadou Soumahoro** et le Secrétaire général parlementaire de l'APF.

Dans ces différentes activités tout au long de l'année 2019, l'APF n'a pas manqué d'appeler au respect de cette diversité des expressions culturelles et linguistiques. Ainsi, à l'occasion de **la première table-ronde francophone organisée par l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), Perspectives et initiatives**, lors de la Conférence internationale Science et Technologie 2019, à Vienne, le 24 juin, M. Jacques Krabal, a rappelé qu'«un dialogue réel entre les Etats suppose de mettre en place un cadre d'échange efficient. Dans le cadre de la promotion de la ratification du TICE dans l'espace francophone, la prise en compte

du multilinguisme, partie intégrante du multilatéralisme devient donc une urgente nécessité ».



Septembre 2019

## 1.2.1 Séminaire sur les fondements de la Francophonie, son avenir et sa place dans la politique internationale et la mondialisation.

Kigali, Rwanda

Les 19 et 20 septembre 2019, l'APF, dans le cadre de son volet Promotion de la Francophonie, a organisé, à travers son programme Numérique APF, un séminaire sur les fondements de la Francophonie, son avenir et sa place dans la politique internationale et la mondialisation, en partenariat avec la Chambre des députés du Rwanda.

Placé sous la présidence de **Mme Donatille Mukabalisa**, Présidente de la Chambre des députés du Rwanda, ce séminaire a été l'occasion pour les députés rwandais de s'informer

sur les enjeux et l'intérêt d'une francophonie engagée et multipolaire au moment où le Rwanda s'investit dans une coopération plus active avec les institutions francophones.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, **Mme Mukabalisa** n'a pas manqué de réaffirmer l'ancrage francophone du parlement rwandais.

Les travaux ont été marqués par plusieurs interventions en lien avec l'avenir et la place de la Francophonie. Ainsi, après avoir passé en revue la Francophonie institutionnelle

et la francophonie des peuples, les conférenciers, **M. Cheikh Diop Dionne**, ancien parlementaire sénégalais, et **M. Emmanuel Maury**, Secrétaire général administratif de l'APF, se sont exprimés sur les différents sous-thèmes en abordant tour à tour la dimension linguistique et la diversité de la Francophonie, ainsi que ses enjeux économiques et stratégiques. S'est posée la question du rôle et de la place de la Francophonie dans la mondialisation afin d'être à même de construire une stratégie francophone plus solidaire et engagée grâce, notamment, à l'apport du numérique.

Ce séminaire a permis à l'APF de renforcer ses liens avec l'Assemblée nationale du Rwanda et de contribuer à la consolidation des savoirs et au développement d'une solidarité active.





Mars 2019

## 1.2.2 Célébration de la Journée internationale de la Francophonie et la Semaine de la langue française.

France

Le 20 mars est la Journée internationale de la Francophonie. L'occasion de célébrer la langue française et la diversité de la Francophonie, à travers diverses initiatives telles que des concours, des spectacles, des festivals, des rencontres littéraires, des rendez-vous gastronomiques, des expositions artistiques.

En 2019, l'APF a organisé une série d'événements mettant à l'honneur le français. 2019 coïncidait avec le 480<sup>e</sup> anniversaire de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, texte officialisant le français comme langue officielle du droit et de

l'administration en France. A cette occasion, l'APF a organisé une série d'événements le 18 mars 2019, en collaboration avec le Lycée européen de Villers-Cotterêts où la francophonie de la jeunesse, des peuples et des territoires a été célébrée.

Le 18 mars au matin s'est également tenu, sous la présidence du préfet de l'Aine, le **premier Comité de pilotage de la rénovation du Château François 1<sup>er</sup>** avec la volonté que le territoire, et toutes ses composantes, culturelles, éducatives, économiques, s'approprient cet événement.

Le Secrétaire général parlementaire a, par ailleurs, posé le 19 mars 2019 dans l'hémicycle, une question au Gouvernement français sur l'action de l'Etat pour la promotion de la langue française, ce qui a donné lieu à une réponse positive et volontariste du ministre de la Culture.

Le 20 mars 2019, lors de la réunion de l'Assemblée générale de l'Union des CESE et Institutions similaires francophones (UCESIF) au Conseil économique, social et environnemental français, le Secrétaire général

parlementaire a pris la parole pour évoquer « le nouveau souffle politique qui émerge au sein de la Francophonie » et « la nécessité de la modernisation des institutions. »

M. Krabal a ensuite participé à une table-ronde, à l'OIF, sur le thème « les grandes tendances de la langue française dans le monde », animée par **Mme Faouzia Zouari**, écrivaine et journaliste. Il a également remis le prix « **Stop aux infox** » au siège de France Télévisions, en présence du Délégué général à la langue française et aux langues



Stand d'exposition de l'APF au Conseil économique, social, environnemental © APF



Visite du Président Macron à l'OIF © APF

de France du ministère de la Culture, de France Médias Monde et de TV5MONDE, et assisté à la pose de la première pierre de la Maison des étudiants francophones, organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), à la Cité internationale universitaire de Paris.

Le Secrétaire général parlementaire a ensuite célébré la Journée internationale de la Francophonie avec la Secrétaire

générale de la Francophonie, **S.E Mme Louise Mushikiwabo**, et le Président de la République française, **M. Emmanuel Macron**, pour la première fois au siège de l'OIF.

Le Secrétaire général parlementaire a assisté à une soirée réunissant les acteurs francophones, organisée au Conseil économique, social et environnemental. De même qu'à la soirée commémorative en

l'honneur d'Alphonse de Lamartine - grand défenseur du suffrage universel et de la liberté des peuples - par le Président de l'Assemblée nationale française, **M. Richard Ferrand**, qui a rendu hommage dans son discours à l'APF et à la Francophonie.

Enfin, en cette journée particulière et pour la première fois, l'Assemblée nationale et le Sénat français ont arboré, sur leur façade ou dans leur hémicycle, les couleurs de l'APF et de la Francophonie, répondant à la demande du Président

de l'APF, **M. François Paradis**, Président de l'Assemblée nationale du Québec. Ce dernier a adressé à toutes et à tous un message en faveur d'une Francophonie dynamique et inclusive, invitant chacune et chacun à « faire rayonner la langue française » à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie.



## 1.2.3 La mission Balkans

Tirana, Albanie - Pristina, Kosovo - Skopje, Macédoine du Nord

À l'issue de la 32<sup>e</sup> réunion de l'Assemblée régionale Europe, une mission de renforcement de la Francophonie institutionnelle a eu lieu en République d'Albanie, du Kosovo et de Macédoine du Nord du 18 au 20 novembre.

En Albanie, le Secrétaire général parlementaire, accompagné du nouveau Chargé de mission de la Région Europe, **M. Jean-Charles Luperto** (Belgique), et du Secrétariat général administratif de l'APF, **M. Emmanuel Maury**, ont rencontré **Mme Elisa Spiropali**, ministre d'Etat chargée des relations avec le Parlement, **Mme Ermonela Felaj**, Présidente de la Section albanaise de l'APF, et **Mme Mirela Kumbaro**, députée.

Ces entretiens avaient pour objectif de **réactiver la section albanaise au sein de l'APF et de l'encourager à prendre des mesures pour dynamiser la promotion de la langue française et du multilinguisme dans le pays.**

La mairie de Tirana, également membre de l'AIMF, et la délégation de l'APF ont planté un arbre pour les 50 ans de la Francophonie, dans le parc de l'Europe, sur la Place Skanderbeg, symbolisant l'enracinement de la Francophonie dans le pays.

2

Le français est la deuxième langue la plus apprise en Albanie



La délégation de l'APF et Mme Elisa Spiropali à Tirana (Albanie) © APF

Au Kosovo, le 19 novembre, la délégation a rencontré diverses personnalités (Alliance française, école française de Pristina et département de philologie de l'Université publique de Pristina) qui font vivre la francophonie dans ce jeune Etat des Balkans, membre observateur de l'APF depuis juillet 2018. À cet égard, la rencontre avec les deux partis vainqueurs des élections législatives, **le parti Vetvendosje** et **la Ligue démocratique du Kosovo**, a porté sur l'avancement du statut d'observateur

vers le statut associé de l'APF. Ce changement nécessite que la section kosovare soit recomposée conformément aux statuts et démontre sa volonté de travailler davantage pour le renforcement de la Francophonie dans le pays. Le ministère des Affaires étrangères du Kosovo - par le biais de son directeur, M. Prenka, et de Mme Zherka, chargée de la Francophonie - s'est, dit prêt à collaborer davantage avec les institutions de la Francophonie.



En Macédoine du Nord, le mercredi 20 novembre, le Vice-Président du Parlement, **M. Goran Misovski**, ainsi que la section macédonienne de l'APF, présidée par **M. Xhavet Ademi**, ont accueilli la délégation francophone. Si l'assiduité de la section macédonienne a été saluée, la délégation de l'APF a demandé un engagement plus fort auprès des autorités pour renforcer le français dans le pays, notamment en réactivant la commission nationale macédonienne pour la Francophonie. Avant de quitter Skopje, la délégation a participé à une discussion ouverte avec les professeurs et les étudiants de l'Université Saint-Cyrille-et-Méthode de Skopje. M. Krabal a salué leur engagement passionné en faveur de la Francophonie.

Cette itinérance francophone a montré l'appétence des nombreux acteurs rencontrés - parlementaires, membres du gouvernement, acteurs de la société civile et enseignants - pour le développement d'une Francophonie offensive qui puisse notamment accélérer les échanges économiques et culturels avec l'espace francophone et créer de l'emploi pour les jeunes. Les conclusions de cette mission montrent également la volonté d'accentuer le multilatéralisme dans les Balkans ainsi que la coopération avec l'Union européenne.





Orientation n°2

## **Soutenir la paix, la démocratie et les droits de la personne**

L'APF entend agir avec détermination en faveur de la paix, de la démocratie, des droits et des libertés, avec les organisations régionales et internationales et les parlements membres. A ce titre, elle veille à la consolidation de l'Etat de droit, la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, l'instauration d'une vie politique apaisée, la promotion d'une culture

démocratique et le plein respect des droits de l'Homme. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, l'APF a organisé, au cours de l'année 2019, plusieurs réunions à travers ses instances statutaires. En outre, elle a participé à des missions électorales et est intervenue dans certaines situations de crise.

## 2.1. Promouvoir la démocratie

La Commission politique de l'APF examine les questions politiques et l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions de la Francophonie, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.

Les travaux de la Commission sont notamment consacrés au suivi des situations de crise dans l'espace francophone et à l'accompagnement des États en sortie de crise et en transition démocratique. La Commission effectue par ailleurs une veille de la protection et de la promotion des droits de l'Homme au sein de la Francophonie.

Elle a également pour mandat d'effectuer le suivi des relations de l'APF avec les institutions francophones et, au premier chef, l'Organisation internationale de la Francophonie. Ainsi, la Commission effectue le suivi des décisions des Sommets de la Francophonie de même que de l'application de la [Déclaration de Bamako](#) relative aux pratiques de la démocratie dans l'espace francophone.

Mars 2019

### 2.1.1 Les réunions de la Commission politique en 2019

Djibouti

**Président : Christophe - André Frassa (Sénateur, France)**

Les 5 et 6 mars, à l'invitation de **M. Mohamed Ali Houmed**, Président de l'Assemblée nationale de la République de Djibouti, la Commission politique de l'APF s'est réunie sous la présidence de **M. Christophe-André Frassa** (sénateur, France). Cette réunion dans la Corne de l'Afrique a permis de **marquer le retour du Parlement djiboutien au sein de l'APF** après plusieurs années d'absence. Une trentaine de participants venus d'Afrique, d'Europe et d'Amérique y ont pris part.

Les membres de la Commission ont fait un suivi des situations politiques dans l'espace francophone. **M. Georges Nakseu Nguiefang**, Directeur aux affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'OIF, a participé aux discussions en présentant l'apport de l'Organisation dans les différents pays examinés. La situation au Sahel a suscité un intérêt marqué, non seulement en raison des attaques terroristes récurrentes, mais également des violences intercommunautaires qui frappent plusieurs régions.



Des déclarations ont été adoptées sur les situations politiques en Côte d'Ivoire et en Haïti.

Les parlementaires ont ensuite abordé les actions et les engagements de l'APF auprès des pays du **G5 Sahel**. Plusieurs autres thèmes ont également été à l'étude, dont les opérations de maintien de la paix de l'ONU, la gouvernance du numérique, la peine de mort dans l'espace



Membres de la commission politique à Djibouti © APF



## 2.1.2 La Commission des affaires parlementaires

Président :

Robert Aubin, député, Canada (2015-2019), puis

Joël Godin, député, Canada

La Commission des Affaires parlementaires a pour fonction d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie. De plus, elle analyse les rapports de suivi de programmes de coopération menés conjointement avec l'Organisation internationale de la Francophonie. Ces programmes visent notamment à aider à la mise en place et au renforcement des institutions démocratiques à travers le programme **Numérique APF**, les séminaires parlementaires, les

stages de formation des fonctionnaires des parlements et le Parlement francophone des jeunes. Par ailleurs, la Commission coordonne la participation des parlementaires de l'APF aux missions d'observation électorales décidées par le Secrétaire général de la Francophonie. Enfin, la Commission fédère la collecte de données et établit le Recueil des procédures et des pratiques parlementaires.

Avril 2019

## 2.1.3 Les réunions de la Commission des affaires parlementaires en 2019

Ottawa, Canada

Les 25 et 26 avril, à l'invitation du Parlement canadien, la Commission s'est réunie à Ottawa, sous la présidence de **M. Robert Aubin**, député (Canada). Cette rencontre a rassemblé des parlementaires venant de 15 parlements d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale, d'Amérique, d'Europe et du Maghreb.

Pendant ses travaux, la Commission a examiné divers projets de rapports portant notamment sur la législation sur la protection des données personnelles, la place du Parlement et des parlementaires dans l'équilibre des pouvoirs avec le gouvernement et la modernisation des parlements en termes de transparence et d'ouverture.

Elle a également examiné les différents programmes de coopération parlementaire de l'APF qui sont au centre de ses actions : les missions électorales francophones, le programme Numérique APF, les séminaires parlementaires, les stages de formation des fonctionnaires parlementaires, le prix Geoffrey-Dieudonné, les programmes multilatéraux de développement parlementaire francophone, le Parlement francophone des jeunes, les parlements nationaux des jeunes et les projets de conventions de l'APF avec, notamment, l'Institut international de la Francophonie (2IF) et l'Association des Médiateurs et Ombudsmans de la Francophonie (AOMF).

La Commission a honoré de sa présence la cérémonie de l'Ordre de la Pléiade, Ordre de la Francophonie et du dialogue des cultures, organisée par la section canadienne pour distinguer **l'honorable Thomas Mulcair**, ancien chef de l'opposition officielle, et **l'honorable Andrew Scheer**, chef de l'opposition officielle, ancien président de la Chambre des communes, pour leur engagement en faveur de la Francophonie.



Joel Godin, Président de la Commission depuis 2019



## 2.2 Renforcer l'action politique de l'APF dans les situations de crise et de transition

Observatrice attentive des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone, l'APF joue un rôle actif en tant que «**vigie de la démocratie**». Selon Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie de 2003 à 2015, l'APF a «dans ce domaine de démocratie et des droits de l'Homme, des atouts irremplaçables : la légitimité des élus, l'expérience pratique de la vie démocratique, une grande liberté politique qui donne une véritable force à ses interventions».

A la suite, par exemple, des élections législatives du 28 avril **au Bénin**, où le taux de participation s'est élevé à 27 %, l'APF a exprimé **sa vive préoccupation** face à la situation politique dans le pays dans un communiqué.

Les autorités politiques de l'APF, son Président **M. François Paradis**, Président de l'Assemblée nationale du Québec, et le Secrétaire général parlementaire, **M. Jacques Krabal**, ont fait part de leur inquiétude **d'un risque de recul démocratique** et ont appelé au respect du pluralisme politique et de l'État de droit. L'APF suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation dans ce pays notamment.

A quelques mois de la prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 2020, l'APF a lancé, le 19 février, au siège de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, une campagne internationale et multilatérale pour l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) en présence du **Dr Lassina Zerbo**, Secrétaire exécutif de l'OTICE.

« Cette mission met en action la nouvelle dynamique politique engagée par l'APF et montre son engagement à respecter le TNP et le TICE dans l'espace francophone et l'implication de la Francophonie à œuvrer pour l'amélioration et la création de zones exemptes d'armes nucléaires ainsi que la ratification des différents traités, comme l'appellent les résolutions 16 et

17 de la Déclaration d'Antananarivo, votée par les chefs d'Etat et de gouvernement, au Sommet de la Francophonie en novembre 2016 » a rappelé le Secrétaire général parlementaire de l'APF.

### Qu'est ce que le TICE ?

Le TICE interdit à quiconque de procéder à une explosion nucléaire où que ce soit : sur la surface de la terre, dans l'atmosphère, sous l'eau ou sous terre. Le Traité prévoit un régime de vérification unique et global comprenant le Système de surveillance international (SSI), composé de 337 installations permettant de surveiller les signes d'explosions nucléaires sur toute la planète et qui est aujourd'hui à 90 % complet.



La délégation de l'APF et le Dr. Lassina Zerbo © APF

## 2.2.1 Les missions électorales.

Sept missions d'information et de contacts de la Francophonie ont été dépêchées par S.E. Mme Louise Mushikiwabo à l'occasion de scrutins électoraux en 2019.

Avec le concours de parlementaires désignés, l'APF est intervenue :

- Au Sénégal, à l'occasion de l'élection présidentielle du 24 février, avec **M. Jean-François Mbaye** (député, France) ;

- Au Bénin, à l'occasion des élections législatives du 28 avril, avec **M. Jean-Marcel Lumerant** (député, Haïti) ;

- A Madagascar, à l'occasion des élections législatives du 27 mai, avec **M. Cyril Pellevat** (sénateur, France) et **M. Hamzi Fassi-Fihiri** (député, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) ;

- En Guinée- Bissau, à l'occasion du deuxième tour de l'élection présidentielle, le 29 décembre, avec **M. Mamadou Diallo** (député, Burkina Faso) ;

- En Tunisie, à l'occasion du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle, le 6 octobre, avec **M. Didier Berberat** (Conseiller aux Etats, Suisse) et **Mme Jadranka Jovanovic** (députée, Serbie). Pour le 2<sup>nd</sup> tour, **M. Mathieu Daele** (député, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) et **M. Sorin Cimpeanu** (député, Roumanie) ont été dépêchés ;

- A Maurice, à l'occasion des élections législatives du 7 novembre, avec **Mme Regina Clarisse Raheriarjaona** (députée, Madagascar) et **Mme Nadia El Yousfi** (député, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles).





Novembre 2019

## 2.2.2 La Conférence parlementaire sur le Sahel

New York, Etats-Unis

Le siège des Nations Unies a accueilli, les 14 et 15 novembre, la 2<sup>e</sup> Conférence parlementaire sur le Sahel. Organisée par l'APF, en partenariat avec la Représentation permanente de l'OIF auprès des Nations Unies, la Conférence a réuni une quarantaine de parlementaires issus de quinze sections d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Présidée par **M. Darrell Samson**, 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'APF, cette Conférence a été l'occasion d'auditionner des experts des Nations Unies et des représentants de pays et d'organisations internationales auprès des Nations Unies impliqués dans la région sur les enjeux sécuritaires et le développement régional, dont

les représentants permanents du Burkina Faso, du Mali et de la France auprès des Nations Unies ; les représentants d'Interpol et du Comité international de la Croix-Rouge auprès des Nations Unies ; du Secrétariat des Nations Unies : le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Sous-secrétariat pour l'Afrique du Département des opérations de paix ; de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme ; et l'*International Peace Institute*.

M. Darrell Samson a souhaité que cette Conférence permette un dialogue fécond entre les parlementaires et les acteurs internationaux travaillant à la consolidation de la paix et au développement régional, et puisse aboutir à des engage-

ments et des actions concrètes pour le Sahel. La Conférence appelle l'APF à aller plus loin dans son engagement pour le Sahel.

Les parlementaires ont réitéré leur profonde préoccupation face à la situation et aux menaces sécuritaires sans précédent qui sévissent au Sahel. Ils ont mis l'accent sur la nécessité, pour les partenaires engagés dans la recherche de solution à la crise, de conjuguer leurs efforts. Ils ont ainsi lancé un appel à une meilleure collaboration entre toutes les forces de

sécurité et les services de renseignements engagés dans la région, afin que ceux-ci enjoignent leurs efforts pour partager les informations et renseignements, essentiels dans la lutte contre le terrorisme.

Avec l'objectif de mieux articuler et coordonner l'action parlementaire francophone sur les questions du Sahel, un projet d'accord de partenariat entre l'APF et le Comité interparlementaire (CIP) du G5 Sahel a été présenté à la clôture des travaux.



Conférence parlementaire sur le Sahel aux Nations Unies © APF

## 2.2.3 Les sections suspendues et mises sous observation

L'APF est un observateur attentif des pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans l'espace francophone. En ce sens, elle joue un rôle actif en tant que vigie de la démocratie.

En vertu des Mécanismes de vigilance démocratique et de sanctions de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, adoptés par l'Assemblée plénière le 10 juillet 2017 et annexés aux Statuts de l'APF, trois mécanismes adaptés et gradués de vigilance démocratique ont été mis en place par l'APF :

### La Suspension

Actuellement, une seule section est suspendue au sein de notre Assemblée : la République arabe syrienne.

La suspension de la section syrienne a été prononcée lors de la Session de l'APF à Kinshasa (2011), en application de l'article 4.1 des Statuts de l'APF, et a été depuis maintenue au vu des persistance des violations des principes fondamentaux prescrits par les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface, ainsi que des violations massives des droits de l'Homme.

### La Mise sous observation

De même, une seule section est mise sous observation au sein de notre Assemblée : le Burundi. La mise sous observation du Burundi est en vigueur depuis la Session de l'APF à Berne (2015), et ce, en raison de la crise démocratique en cours et des violations graves des droits de l'Homme commises.

La suspension des activités de coopération institutionnelle a été levée lors de la Session de l'APF à Québec (2018).

L'alerte n'entraîne aucune sanction et n'a donc pas à être ratifiée par l'Assemblée plénière.

### L'Alerte

L'alerte est purement préventive et vise à exprimer la préoccupation des parlementaires face à une situation donnée et à assurer un suivi attentif.

Actuellement, deux sections sont mises sous alerte au sein de notre Assemblée : le Cambodge et le Bénin. S'inquiétant de la dissolution du principal parti d'opposition cambodgien à l'approche des élections législatives de juillet 2018, le Bureau de l'APF a mis sous alerte la section cambodgienne lors de sa réunion du 6 juillet 2018 à Québec. Il a fait de même pour la section béninoise lors de la réunion d'Abidjan en juillet 2019.



## 2.3 Etablissement de registres d'état civil, fiables, gratuits et publics

Depuis 2013, l'APF s'est saisie d'un sujet majeur, celui des enfants sans identité. En effet, on compte aujourd'hui plus de **230 millions d'enfants de moins de 5 ans** sans identité dans le monde. Des millions d'individus se retrouvent sans existence légale et privés de tous leurs droits fondamentaux. Cette thématique est devenue au fil du temps une priorité de l'APF.

Ainsi, l'APF a adopté, à Berne, en 2015, une résolution recommandant aux Etats et gouvernements membres de la Francophonie de garantir l'établissement d'un état civil public, ouvert à tous sans discrimination, et d'encourager l'objectif de la mise en œuvre de la gratuité de l'enregistrement des naissances.

Ce sujet constitue l'une des priorités du cadre stratégique 2019-2022. C'est pourquoi il est traité de manière transversale dans les différentes actions que mène l'APF.

Cette année, le Secrétaire général parlementaire s'est exprimé en ouverture de la Conférence commune de l'APF et de l'AOMF sur les droits de l'enfant à Rabat en présentant [la proposition de loi-cadre](#) relative à l'enregistrement obligatoire, gratuit et public des naissances ainsi que la reconnaissance juridique des enfants sans identité. Il a rappelé que l'APF s'engage pour faire de l'espace francophone, le 1<sup>er</sup> espace mondial à « zéro enfant sans identité ».



## L'enfant au cœur de la Francophonie

Sept thématiques ont été abordées par les participants. Les différents intervenants ont eu des échanges en ateliers sur les questions sensibles autour de l'enfant, de ses droits et de sa place dans la société mais aussi sur la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, le rôle des Institutions nationales, le droit d'être entendu, l'enfant comme usager des services publics (école, santé, action sociale...), les actions à mener pour les trente prochaines années, les interactions entre les institutions nationales et le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, l'élimination des violences à l'encontre de l'enfant ou encore la promotion de l'égalité filles-garçons (scolarisation, mariage forcé, travail...).

A l'issue de la conférence, inquiets du fait que des enfants

continuent d'être victimes de discriminations et de l'absence d'une véritable culture de la participation des enfants, les membres de **l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF)** ont adopté [la Déclaration de Rabat](#) par laquelle ils s'engagent à renforcer leurs actions de défense et de promotion des droits et intérêts de l'enfant, optimiser l'accessibilité et l'effectivité des mécanismes de traitement de requêtes individuelles, soutenir le développement d'une culture de résultat de leurs actions visant à obtenir des réalisations concrètes pour faire avancer les droits de l'enfant dans leurs pays respectifs, impliquer activement les enfants dans leurs travaux et développer une plus grande cohérence entre leurs institutions en partenariat avec les organisations de la société civile, les institutions publiques, les organisations internationales ainsi qu'avec le secteur privé.

Le 11 février, le Secrétaire général parlementaire a réuni au siège de l'APF, à Paris, des représentants de l'UNICEF, d'ONUSIDA et de l'OIF pour faire le point sur l'état de la situation concernant le scandale des enfants sans identité.

### Une mobilisation de chaque instant

Les séminaires, rencontres et conférences interparlementaires sont autant d'occasions de sensibiliser les élus à la question tant au niveau de l'espace francophone que dans leur pays.

Ainsi, en marge de la Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes dans l'espace francophone, organisée par l'OIF, le Secrétaire général parlementaire a rencontré le Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Tchad, **M. Moussa Kadam**, et des membres de la section tchadienne de l'APF pour

“

*L'APF doit mobiliser ses parlements membres, les gouvernements, les organisations internationales et interparlementaires ainsi que la société civile dans son ensemble pour mettre fin à ce scandale des enfants sans identité.*

*Notre objectif est de faire de la Francophonie le premier espace mondial à « zéro enfant » sans identité.*

”

Jacques Krabal

discuter des activités et programmes de l'APF ainsi que de la situation du non-enregistrement à l'état civil au Tchad.

De même, après les réunions de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) et du Réseau des femmes parlementaires, qui se sont déroulées aux mêmes dates à Hanoï, les deux instances se sont retrouvées pour une journée thématique sur « les enfants sans identité ».

Les deux instances de l'APF ont décidé d'agir de concert pour faire évoluer les pratiques et les législations pour que chaque enfant puisse bénéficier de ses droits fondamentaux, notamment du droit à l'éducation, estimant qu'en raison de l'inégalité des sexes, les femmes et les filles subissent davantage de discriminations au regard de l'enregistrement à l'état civil.

Les parlementaires ont adopté une déclaration « pour sensibiliser les sections membres de l'APF et leurs parlementaires aux enjeux, aux obstacles et aux mécanismes d'enregistrement des naissances à l'état civil » et les inviter « à adopter des lois ou à réviser leur législation nationale afin d'assurer la gratuité, l'universalité et la confidentialité de l'enregistrement des naissances ainsi que son intégration au système d'état civil de leur pays ».

Cette déclaration encourage également « les États et gouvernements de l'espace francophone à développer des technologies mobiles et numériques au service d'un enregistrement précis et permanent des informations relatives aux faits d'état civil » a déclaré M. Krabal.

“

***Tant que 230 millions d'enfants ne disposeront pas d'acte de naissance, il nous sera difficile, voire impossible, d'assurer l'accès de tous et toutes à une éducation de qualité, tel que le mentionne l'objectif 4 des ODD. Nous appelons nos États et gouvernements à agir de manière urgente afin d'assurer un parcours scolaire complet pour toutes et tous***

”

Didier Berberat (Conseiller aux États, Suisse), Président de la CECAC

“

***Il est essentiel, une fois les constats posés, que nous accordions aux femmes rurales une attention toute particulière afin de se s'assurer qu'elles soient sensibilisées à cette problématique et qu'elles bénéficient des services adaptés pour que dans un futur proche, nous soyons en mesure de briser de manière effective le cercle de l'invisibilité et de la précarité des familles.***

”

Lydienne Epoubé (Députée, Cameroun), Présidente du Réseau des femmes parlementaires

## 2.4 Oeuvrer pour l'égalité femmes-hommes et le droit des femmes

En 2050, 350 millions de femmes vivront dans les pays francophones. Malgré des avancées importantes, elles demeurent les premières victimes des conflits et des crises politiques, et sont des milliers, chaque jour, à être victimes de discriminations et de violence tant dans la sphère privée que publique.

Face à ce constat, l'APF s'est engagée à déployer toute son énergie à encourager la lutte des femmes pour leurs droits fondamentaux.

En juin, elle a, comme on l'a vu, participé à la Conférence internationale sur l'éducation des filles et la formation des femmes

dans l'espace francophone, organisée par l'OIF, sous le très haut patronage du Président de la République du Tchad, **M. Id-riss Déby**, à N'Djamena. La délégation de l'APF était composée des députées **Mme Aoua Ibro Na Alla**, Vice-présidente de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC)(Niger), **Mme Marie Suzanne N'Nolo Onobiono** (Cameroun), **Mme Germaine Kouméalo Anate** (Togo), **Mme Néné Marème Kane** (Sénégal) et **Mme Ernestine Lamine** (République centrafricaine) et du Secrétaire général parlementaire.





## **L'APF en faveur d'une meilleure représentation des femmes en politique**

La réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'APF s'est déroulée à Hanoi, au Vietnam, le 26 février.

Au cours des échanges, **Mme Bénédicte Peyrol** (députée, France) a présenté le projet de rapport sur l'autonomisation des femmes à l'ère du numérique dans l'espace francophone.

### **Mme Sylvie Boucher**

(Députée, Canada) a présenté deux projets, un portant sur la cyberviolence envers les femmes et les enfants, le second sur les besoins en santé des femmes et des filles réfugiées. Enfin, **M. Mathias Reynard** (Conseiller national, Suisse) a exposé son projet sur la traite transnationale des femmes et des filles dans l'espace francophone.

En septembre, l'Assemblée nationale du Québec, l'École nationale d'administration publique du Québec et le Groupe Femmes, Politique et Démocratie ont organisé, en collaboration avec le Réseau des femmes parlementaires de l'APF, un atelier sur le leadership pour femmes parlementaires de l'espace francophone à Québec. Plusieurs députées provenant des quatre régions de l'APF étaient présentes à cet atelier de formation.

La rencontre a été l'occasion pour la Présidente du Réseau des femmes parlementaires, **Mme Maryse Gaudreault** d'inviter les participants à soutenir les actions de sensibilisation en faveur de l'engagement des femmes en politique.

En octobre, à Kigali (Rwanda), à la demande du Parlement de la République du Rwanda, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, avec le soutien de

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a organisé un séminaire parlementaire d'information et d'échanges sur l'intégration de l'égalité femmes-hommes dans le processus législatif et l'autonomisation économique des femmes », à l'attention d'une soixantaine de députés rwandais présents. Deux ateliers pratiques ont porté sur l'acquisition d'outils et de bonnes pratiques pour la prise en compte des questions de genre dans le travail parle-

mentaire et sur le suivi des engagements internationaux en matière d'égalité de genre et de droit des femmes. Enfin, l'observatoire du Genre du Rwanda et la ministre du Genre ont respectivement délivré une intervention sur les acquis et plan d'action pour arriver à l'égalité des femmes et des hommes devant la loi d'ici 2023, ce qui en ferait le premier pays à l'atteindre dans l'espace francophone.



Les députées Néné Marème Kane (Sénégal) et Germaine Kouméalo Anate (Togo) en compagnie de l'Ambassadrice canadienne Nathalie O'Neil © APF

## 2.4.1 Le Réseau des femmes parlementaires

**Présidente : Lydienne Epoubé (Députée, Cameroun) (2015-2019), puis Maryse Gaudreault (Députée, Québec)**

La Francophonie parlementaire s'est dotée en 2002 d'un Réseau des femmes parlementaires afin de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Le Réseau œuvre à renforcer la place et le rôle des femmes dans les Parlements membres et dans les organisations internationales, favoriser les échanges d'expérience, encourager la solidarité entre femmes parlementaires et, enfin et surtout, à contribuer à la défense des droits de la femme et de l'enfant. Le Réseau des

femmes parlementaires se réunit deux fois par an : une fois lors de la Session plénière de l'APF et l'autre fois lors d'une rencontre intersessionnelle. Le comité directeur du Réseau, bureau politique du Réseau, tient plusieurs réunions par an. La présidente du Réseau est membre de droit du Bureau de l'APF. Le Réseau développe des actions de coopération en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie. Ces actions consistent notamment en l'organisation de séminaires d'information et de sensibilisation sur la convention sur l'élimination de toutes



Mme Lydienne Epoubé, Présidente du Réseau des femmes parlementaires © APF

les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), sur la participation des femmes en politique, sur l'intégration du genre dans les budgets et sur l'autonomisation économique des femmes. Le Réseau organise également des missions de prise de contact et d'information dans des parlements en sortie de crise et participe aux programmes de coopération multilatérale initiée par l'APF.



Mme Maryse Gaudreault

## 2.4.2 Le Réseau des femmes parlementaires à la session annuelle de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies

New York, Etats-Unis

La session annuelle de la Commission de la condition de la femme des Nations-Unies s'est tenue du 11 au 14 mars. **Mme Lydienne Epoubé** (députée, Cameroun), Présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF accompagnée de la vice-présidente **Mme Françoise Bertieaux** (députée, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) y ont représenté le Réseau. Le thème prioritaire de cette session était « les systèmes de protection sociale, l'accès aux

services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles ».

Dans ce contexte, elles ont participé activement à divers ateliers organisés par des organisations francophones représentées lors de cette session, dont la Concertation francophone de haut niveau intitulée : « Promouvoir et investir dans des politiques OIF publiques coordonnées

en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes ».

Par ailleurs, **Mme Lydienne Epoubé** a participé à l'événement organisé par le RF-EFH (Réseau francophone pour l'égalité femme-homme) consacré à « La protection sociale et l'autonomisation des femmes et des filles : quels enjeux et défis dans l'espace francophone ; rôles de la société civile francophone ».

De son côté, **Mme Françoise Bertieaux** a modéré et émis les remarques conclusives lors de l'événement parallèle « L'identité juridique indispensable pour avoir accès aux programmes de développement » organisé par l'ONG Regard de femmes.

En outre, pour la quatrième année consécutive, le Réseau a organisé son propre événement sur « L'accès aux droits sexuels et reproductifs : obstacles, réglementations et bonnes

pratiques ».

A cette occasion, **Mme Véronique Séhier**, co-présidente du Planning familial en France a abordé la question de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les populations précarisées, **Mme Gwendoline Coipeault**, responsable du pôle international pour l'organisation Femmes solidaires, a partagé son expérience relative à des interventions en milieu scolaire en France afin de déconstruire les stéréotypes. **Mme Françoise Bertieaux**, a, pour sa part, abordé la législation adoptée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour lutter contre les infections sexuellement transmissibles et plus particulièrement le papillomavirus. Finalement, **Mme Ndioro Ndiaye**, coordinatrice du RF-EFH a conclu en évoquant le rôle des organismes de la société civile pour sensibiliser les populations et favoriser l'accès à ces services en Afrique.



Cette semaine a permis à la délégation du Réseau de renforcer ses liens privilégiés avec, d'une part, le RF-EFH et, d'autre part, la Représentante de l'OIF auprès des Nations unies à New-York, **Mme Saidane**. C'est ainsi que de nouvelles pistes de travail en partenariat avec le Réseau pour l'égalité ont été avancées tout comme des actions conjointes entre la Représentante permanente et le Réseau en ce qui concerne la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie multipartite, qui sera lancée le 20

mars par ONU-Femmes et dont l'intitulé est « Egalité devant la loi pour les femmes et les filles d'ici à 2030, une stratégie multipartite en faveur d'une action accélérée ».



La Réseau des femmes parlementaires aux Nations Unies © APF

## 2.5 Contribuer au renforcement des parlements francophones

Les parlements ont des responsabilités constitutionnelles que certaines institutions n'ont pas. Ils légifèrent, votent le budget de l'Etat, et au nom des citoyens, tiennent le gouvernement responsable de ses actes. Des parlements forts et efficaces sont donc indispensables à la démocratie. L'APF s'emploie à accompagner les parlements francophones dans le renforcement de leurs capacités en proposant des formations et un soutien de la plus haute qualité possible. L'APF a organisé une mission de formation de fonctionnaires parlementaires malgaches, à Antananarivo, du 8 au 10 avril, conduite par **Mme Gabrielle Guerrero Jimenez**, Administratrice des services de l'Assemblée nationale française.

Cette activité, qui s'inscrivait dans le cadre du programme multilatéral de développement parlementaire francophone (MultiDevMada), avait pour objectif de renforcer les capacités du parlement malgache. Cette formation s'est adressée à une trentaine de fonctionnaires de l'Assemblée nationale et à dix fonctionnaires du Sénat. Pendant trois journées, les parlementaires ont travaillé sur la rédaction pratique de notes de synthèse des projets de loi et de confection ainsi que de classement des amendements parlementaires, afin de renforcer leur expertise dans la perspective de la prochaine législation.

Du 17 au 22 février, une formation Geoffrey-Dieudonné, formation diplômante francophone sur « Administration et organisation du travail parlementaire » s'est tenue à Niamey à destination d'une quarantaine de fonctionnaires parlementaires en fonction au sein des Assemblées nationales du Niger, du Bénin et du Mali.

Conjointement organisée par l'APF et l'Université Senghor, en lien avec l'Association des Secrétaires généraux des Parlements Francophones (ASG-PF) et le Parlement nigérien, les thèmes abordés lors de ces 5 journées ont porté sur les régimes politiques francophones comparés, les fonctions parlementaires de production législative et de contrôle de l'exécutif, les grandes tendances du contrôle de constitutionnalité des lois, la déontologie du travail parlementaire, les statuts et carrières des fonctionnaires parlementaires, la

rédaction pratique des propositions de lois, des amendements, des notes, rapports et synthèses, le travail des commissions, la préparation et le déroulement de la séance plénière, les relations extérieures du parlement, la diplomatie parlementaire, la Francophonie et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Les 39 fonctionnaires parlementaires participants (33 de l'Assemblée nationale du Niger, 3 de l'Assemblée nationale du Bénin et 3 de l'Assemblée nationale du Mali) ont reçu leurs attestations de diplômes, en clôture d'une semaine de formation francophone marquée par une forte assiduité et de riches échanges.

## Exemples de séminaires de renforcement des parlements francophones :

- Un séminaire parlementaire régional d'information et d'échanges sur « **le contrôle parlementaire des systèmes de sécurité (RSS) et le suivi parlementaire de l'examen périodique universel (EPU) au Sahel** », à Niamey, les 19 et 20 juin à l'attention d'une cinquantaine de députés nigériens présents mais aussi de quatre femmes parlementaires tchadiennes, deux députés burkinabè et deux députés maliens.
- Une mission d'identification des besoins de l'Assemblée nationale de la République Centrafraine (RCA) du 16 au 18 mai.
- Un séminaire parlementaire d'information et d'échanges sur « **Etat civil et démocratie, bonne gouvernance, statut et rôle de l'opposition** » à Djibouti, les 29 et 30 octobre 2019, à l'attention d'une trentaine de députés djiboutiens présents, de la majorité et de l'opposition.
- Plusieurs sessions de formation à l'intention de l'équipe de communication de l'Assemblée nationale malagasy dans le cadre du programme Numérique APF.

## 2.5.1 Le Programme Numérique APF

Le nouveau Programme Numérique APF propose des outils, des supports et des pratiques pour rendre les parlements plus modernes, plus autonomes, plus efficaces et plus transparents. Il a également pour mission de faciliter les échanges d'expertise et d'expérience entre assemblées membres de l'APF et de créer des synergies favorables à un partage des connaissances et à des actions communes.

Cette évolution correspond aux objectifs du cadre stratégique 2019-2022 qui confirme l'enjeu principal que constitue le numérique parmi les actions de coopération.

Cet enjeu s'articule autour de deux axes principaux : un axe stratégique qui répond aux

besoins exprimés et répertoriés des parlements en renforcement des capacités liées au numérique et un axe opérationnel qui propose une expertise à la carte et structure les interventions en fonction du terrain et de la capacité d'appropriation des bénéficiaires.

Transversal et structuré en trois volets complémentaires dénommés appuis que sont : 'la formation et les stages', 'la promotion de la Francophonie' et 'la modernisation des systèmes d'information', le Programme Numérique APF peut intervenir à la demande et si le Bureau en décide dans toutes les régions qui composent l'APF.

En 2019, les actions de coopération se sont déployées en Afri-



que, où le Programme Numérique APF a permis à l'Assemblée nationale du Cameroun l'installation et la mise en service d'une Web télévision, qui assure la diffusion des travaux en séance, et en Guinée-Conakry, la modernisation de l'hémicycle avec l'installation d'un nouveau système centralisé de gestion des interventions - ce qui a amélioré les débats en séance, leur enregistrement et leur conservation.

C'est également en Afrique, en Côte d'Ivoire, que s'est tenue une activité de formation dédiée aux archivistes africains francophones en novembre 2019.

La section malgache a accueilli en septembre un atelier de renforcement des capacités numériques des services de communication.

En Europe, le Parlement arménien a pu bénéficier de

l'appui promotion de la Francophonie et, en Asie, ce sont principalement les fonctionnaires cambodgiens de l'Assemblée nationale et du Sénat qui continuent à bénéficier des cours de langue française.

Avec Numérique APF, l'APF s'attache à réduire la fracture numérique en améliorant visiblement et durablement la qualité, la redevabilité, l'efficacité du travail parlementaire.



Séminaire-atelier panafricain à Abidjan © APF



## 2.5.2 La formation certifiante francophone sur l'évaluation parlementaire des politiques publiques au bénéfice des fonctionnaires du Cambodge, du Laos et de Thaïlande

### Phnom Penh, Cambodge

A la demande du Parlement cambodgien, une formation certifiante francophone, conjointement organisée par l'APF, le Sénat du Royaume du Cambodge et l'Institut parlementaire du Cambodge (IPC), portant sur « L'évaluation parlementaire des politiques publiques » s'est tenue à Phnom Penh, du 6 au 8 novembre.

Cette formation s'est adressée, en langues française et khmère, à plus d'une centaine de fonc-

tionnaires parlementaires des deux chambres du Parlement cambodgien (67 pour le Sénat et 29 pour l'Assemblée nationale), de fonctionnaires parlementaires francophones invités de pays riverains (3 Thaïlandais et 2 Laotiennes) et d'une délégation de l'IPC.

Les thèmes traités lors de cette formation ont porté sur le parlementaire législateur, contrôleur et évaluateur ; les enjeux politiques et démocratiques

de l'évaluation parlementaire des politiques publiques dans l'espace francophone ; les différentes formes de cette évaluation ; les études d'impact et les procédures d'évaluation ; les institutions mises en place au sein de l'espace francophone pour permettre l'évaluation parlementaire des politiques publiques ; les offices parlementaires et les missions d'évaluation et de contrôle ; les spécificités de cette évaluation au Canada et au Rwanda ; le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assem-

blée nationale française ; les initiatives sénatoriales françaises d'évaluation ; le projet d'Agence parlementaire d'évaluation et les autres innovations. L'assiduité et la richesse des échanges lors de ces trois journées de formation ont conduit l'APF à délivrer, aux 107 fonctionnaires parlementaires cambodgiens, laotiens et thaïlandais participants, un certificat qui a été remis à chacun lors de la cérémonie de clôture présidée par **M. Oum Sarith**, Secrétaire général du Sénat du Royaume du Cambodge.







Orientation n°3

## Développer l'éducation et la formation

L'APF a développé des programmes et des initiatives qui structurent son action en matière d'éducation et de formation.

A travers sa Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC), l'APF veille à l'accès à une éducation et une formation de qualité pour chaque francophone. De plus, elle participe au

renforcement des capacités des Parlements et parlementaires dans l'espace francophone et les accompagne pour améliorer leur efficacité et garantir le fonctionnement démocratique de leur institution.

## 3.1 La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC)

**Président : Didier Berberat (Conseiller aux Etats, Suisse), puis Christian Levrat (Conseiller aux Etats, Suisse)**

La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) examine les questions relatives à l'expression culturelle en langue française, l'éducation, la formation, la communication, les technologies de l'information et des communications et l'audiovisuel.

La Commission a fait de la diversité culturelle et du dialogue des cultures ses priorités. De plus, elle traite actuellement de l'éducation au développement durable, de l'éducation duale et assure un suivi constant du Vade-mecum

relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales. Quelques thèmes particuliers sont sélectionnés chaque année et font l'objet de rapports, de résolutions et de recommandations.

La lutte contre le VIH/SIDA (élargie en 2014 à la lutte contre la tuberculose et le paludisme) a été définie comme priorité de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en 2000 et a conduit à la création du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, qui relève de la Commission.

Avril 2019

### 3.1.1 Les réunions de la CECAC

Hanoi, Vietnam

À l'invitation de l'Assemblée nationale du Vietnam, la CECAC s'est réunie le 26 février 2019 au Vietnam, sous la présidence de **M. Didier Berberat** (Conseiller aux Etats, Suisse).

Ses membres ont adopté, en réponse à une étude de **M. Joël Godin** (député, Canada), une déclaration forte soulignant l'importance de promouvoir [la mobilité étudiante au niveau des études supérieures.](#)

Cette déclaration demande aux parlementaires francophones de jouer un rôle actif et d'encourager les ententes, les programmes et les bourses facilitant la mobilité étudiante vers des institutions francophones, en particulier en supprimant le plus possible les obstacles financiers

et administratifs. De plus, elle leur demande d'élaborer des mécanismes visant à contrer l'exode des cerveaux.

Les membres de la CECAC ont également adopté [le rapport final](#) de **M. Philippe Mouiller** (sénateur, France) sur l'usage du numérique pour l'enseignement et la formation à distance dans l'enseignement supérieur de l'espace francophone.

**Mme Ouidad Tebbaa**, Directrice régionale Asie-Pacifique de l'Agence universitaire de la Francophonie, a présenté aux parlementaires les enjeux, défis et perspectives de la Francophonie au Vietnam à l'horizon 2020. Suite à cette intervention, **Mme Maryse Gaudreault** (députée,

Québec) a présenté [une dernière étude sur l'utilisation du numérique dans l'enseignement et les écoles](#). Puis, **Dr. Phan Thanh Binh**, Président de la Commission de la culture, de l'éducation, de la jeunesse et de l'enfance à l'Assemblée nationale du Vietnam, a échangé avec les parlementaires sur la question du patrimoine et la diversité culturelle pour le développement durable au Vietnam. De plus, les membres de la Commission ont fait le suivi des résolutions de la CECAC adoptées par l'Assemblée plénière à Québec, notamment sur le financement de TV5MONDE et l'importance de l'éducation sur les drc

sans mélanine. En marge de la Session d'Abidjan, ses membres se sont penchés sur l'utilisation du numérique dans les écoles, les actions de l'OIF en matière d'éducation et de jeunesse, ainsi que le sport et la francophonie. Ils se sont entretenus avec UNICEF-Côte d'Ivoire, Mme Sophie Leonard, sur leurs actions en matière de construction de salles de classe. Enfin, ils ont adopté quatre résolutions sur la mobilité étudiante, la transmission du savoir à distance, les conséquences du non enregistrement des enfants à l'état civil en éducation et la reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la



Didier Berberat à la Réunion de la CECAC à Hanoï © APF

### 3.1.2 Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme

Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida a été créé par l'APF, en partenariat avec ONUSIDA suite à la résolution sur le renforcement de la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique adoptée à Yaoundé le 7 juillet 2000.

Lors de la 40<sup>e</sup> Session de l'APF tenue à Ottawa en juillet 2014, une résolution a été adoptée afin d'élargir le mandat du Réseau à la lutte contre la tuberculose et le paludisme.

Espace d'échange et de confrontation des idées et des stratégies, le Réseau est aussi un lieu de sensibilisation et de pro-

motion d'actions en matière de lutte contre les trois maladies. Il constitue un instrument efficace d'information et de plaidoyer au service des parlements.

Avril 2019

### 3.1.3 La réunion du Réseau contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme

Kinshasa, RDC

Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme de l'APF s'est réuni, les 18 et 19 novembre, à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), à l'invitation des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat de la RDC, **Mme Jeanine Mabunda** et **M. Alexis Thambwe Mwamba**.

Cette réunion, qui a vu la participation, pour la première fois, de **Mme Iphigénie Mukandera**, députée (Rwanda), à titre de Coordinatrice de la Région Afrique au sein du Réseau, a rassemblé une soixantaine de participants, dont une trentaine de parlementaires en provenance des quatre régions de l'APF.

L'événement s'est tenu au lendemain de deux rendez-vous internationaux de haut niveau, à savoir la Sixième Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial qui s'est tenue à Lyon, en France, le 10 octobre, et le Sommet de Brazzaville sur l'engagement des parlementaires panafricains, les 11 et 12 juillet. Les participants ont pu échanger avec des hauts responsables d'ONUSIDA, du Fonds mondial et du ministère de la Santé publique de la RDC sur l'état des investissements internationaux et domestiques en santé publique et du rôle que les parlementaires peuvent jouer en faveur de leur augmentation.



Réunion du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme © APF

*Alors que je quitte la présidence du Réseau, je lance un ultime appel aux parlementaires pour qu'ils jouent un rôle accru pour l'augmentation des budgets nationaux en santé, le contrôle de l'efficacité des dépenses des États dans la lutte contre les trois maladies, et l'éradication des discriminations et des stigmatisations liées aux trois maladies*

M. Didier Berberat, Président du Réseau de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme



Novembre 2019

## 3.2 Prix Geoffrey-Dieudonné

Port-au-Prince, Haïti

Le 20 novembre 2015, Geoffrey Dieudonné a été assassiné à l'Hôtel Radisson Blu de Bamako alors qu'il participait en tant que conférencier à une formation diplômante conjointe organisée par l'APF et l'Université Senghor d'Alexandrie au bénéfice des fonctionnaires parlementaires maliens.

Pour rendre hommage à cet administrateur du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Bureau de l'APF, réuni en juillet 2016 à Antananarivo (Madagascar), a créé un Prix destiné à récompenser un fonctionnaire parlementaire de l'espace francophone particulièrement investi dans la promotion de la Francophonie parlementaire.

Pour cette édition 2019, l'APF, dont le jury était présidé par M. Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Président de l'APF, a attribué le Prix Geoffrey-Dieudonné à **M. Jean Edgard Aïs**, coordonnateur chargé de la Coopération inter-parlementaire et des relations internationales du Sénat de la République d'Haïti le 20 novembre.

Ce Prix se caractérise notamment par un stage sur mesure d'une semaine dans un Parlement de l'espace francophone. M. Aïs effectuera ce stage au sein du Parlement rwandais en 2020.







Orientation n°4

## **Encourager** le développement durable, la mobilité et la solidarité

En prise avec les réalités contemporaines du monde, l'APF joue son rôle d'assemblée et cherche à construire avec ses membres un nouveau modèle de croissance. Ainsi, elle invite les parlements francophones à défendre des intérêts communs et une vision partagée des réformes nécessaires.

Elle facilite également les occasions d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, d'analyse et d'identification des opportunités et les accompagne sur le chemin de l'émergence.

## 4.1 La Commission de la coopération et du développement

Présidente : Angélique Ngoma (Député, Gabon)

La Commission de la coopération et du développement examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.

Elle a développé de nombreux partenariats au bénéfice des parlementaires avec des organisations internationales telles que l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), la Banque mondiale, le notariat francophone et

l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). L'une de ses priorités est en effet le suivi des négociations commerciales effectuées sous l'égide de l'OMC.

La Commission s'est intéressée, entre autres, à la dette des pays pauvres, la valeur relative de la monnaie, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, le tourisme, les impacts socio-économiques de la mondialisation dans les pays de la Francophonie, les privatisations, l'aide publique au développement et le titrement foncier.

Mai 2019

### 4.1.1 La réunion de la Commission de la coopération et du développement

Phnom Penh, Cambodge

Sous la présidence de **Mme Angélique Ngoma**, députée (Gabon), la Commission de la coopération et du développement de l'APF s'est réunie à Phnom Penh les 3 et 4 mai. Près de cinquante parlementaires, issus d'une trentaine de sections de l'APF, ont pris part à cette rencontre exceptionnelle en terre asiatique. La corruption comme obstacle au développement, l'accès au numérique et son impact sur l'emploi dans l'espace francophone, les pertes et le gaspillage alimentaire, le transport et le tourisme comme source de développement, le suivi des négociations commerciales internationales sous l'égide de l'OMC ont été les

thématiques examinées par les membres de la Commission. L'actualité économique dans l'espace francophone a été largement abordée par les participants.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et la famine dans le monde, une des préoccupations majeures de la Commission, les parlementaires francophones ont approuvé l'initiative d'apporter le soutien de la Francophonie parlementaire à **Mme Catherine Geslain Lanéelle**, lors de l'élection prochaine à Rome du directeur général de la FAO.



Mme Angélique Ngoma à Phnom Penh © APF

## 4.2 La jeunesse comme vecteur de développement durable

Dans un monde secoué par de multiples crises et où plane la tentation du repli sur soi, l'APF a à cœur de soutenir des dynamiques de dialogue et d'échanges à travers la participation de la jeunesse à la vie politique internationale.

Reliés les uns aux autres comme jamais auparavant, les jeunes sont des ambassadeurs d'ouverture, de partage d'idées et de multilinguisme.

En encourageant la jeunesse à avoir un impact sur le cours du monde, l'APF entend donner un futur prospère et ambitieux à la Francophonie.



## 4.2.1 Le Réseau parlementaire des jeunes

**Présidente : Amanda Simard (Députée, Ontario)**

La Francophonie parlementaire s'est dotée en juillet 2018 d'un Réseau des jeunes parlementaires lors de la 44<sup>e</sup> Session de l'APF à Québec.

Il a pour objectif de rassembler les jeunes parlementaires autour des valeurs de la Francophonie et de la langue française pour les pérenniser et en assurer le développement, travailler en partenariat avec les structures de jeunes parlementaires existantes afin de promouvoir la Francophonie et de contribuer à l'édification de démocraties plus fortes en s'ouvrant aux jeunes actifs en politique et en renforçant la représentation des jeunes dans les parlements.

Le Bureau du Réseau a tenu sa toute première réunion à l'occasion de la 45<sup>e</sup> Session de l'APF à Abidjan en juillet. **Mme Amanda Simard**, députée de l'Assemblée législative de l'Ontario (Canada) a été désignée présidente du Réseau des jeunes parlementaires.

Lors de cette réunion, le représentant de la présidente, **M. Guratan Singh**, a affirmé que la mise en place effective de son bureau prouve que l'engagement de la jeunesse est une priorité pour l'APF

Mme Amanda Simard a représenté le Réseau à la sixième édition de la Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP, qui s'est déroulée les

9 et 10 septembre à Asunción au Paraguay. Le thème de cette Conférence était l'autonomisation des jeunes sous l'angle du bien-être.

*Même si les priorités des parlementaires, et donc bien sûr de leurs populations, ne sont pas les mêmes à Ottawa et à Asunción, à Bamako et à Luxembourg, les échanges nourrissent notre réflexion et mettent en avant les enjeux et les intérêts que nous avons en commun.*

Mme Amanda Simard,  
Présidente du Réseau des jeunes  
parlementaires



Amanda Simard à la Conférence mondiale des jeunes parlementaires à Asunción © APF



## 4.2.2 **Le volontaire international de la Francophonie**

L'APF est depuis plusieurs années engagée sur les questions relatives à la mobilité des jeunes dans l'espace francophone. En partenariat avec l'OIF, elle accueille tous les ans, un Volontaire international de la Francophonie.

De nationalité malienne et ivoirienne, **M. Mamadou**

**Coulibaly** bénéficie déjà d'une riche expérience dans la défense de la francophonie. Avant de rejoindre le Secrétariat général de l'APF en tant que chargé de mission jeunesse, communication et information, M. Coulibaly a travaillé au sein de la Direction Education et Jeunesse de l'OIF et a été journaliste-reporter pour les Hauts-parleurs de TV5MONDE.

Depuis plus de quatre ans, M. Coulibaly officie en tant que blogueur sur Mondoblog, la plateforme des blogueurs de RFI. Ses collaborations avec plusieurs médias africains lui ont permis de remporter le prix du Jury du festival francophone de reportage court de Vichy en 2018.

Mamadou Coulibaly est titulaire d'une maîtrise en droit international de Faculté des Sciences Juridique et Politique de Bamako et d'un master en développement spécialité communication et médias de l'Université Senghor d'Alexandrie (Egypte).



M. Mamadou Coulibaly, Chargé de mission © DR



Orientation n°5

## **Améliorer** la performance organisationnelle

Au lendemain de son cinquantième anniversaire, et à la veille des célébrations du cinquanteaire de la Francophonie, l'APF souhaite donner un nouveau souffle à la francophonie parlementaire. Pour ce faire, elle s'est engagée, dans son cadre stratégique 2019-2022, co-construit avec les sections, à donner une trajectoire politique à l'APF, en lien avec les orientations stratégiques de la Francophonie, et à rendre plus visible et plus lisible l'institution.

Celle-ci entend innover, faire

évoluer le fonctionnement du Secrétariat général et approfondir les partenariats et synergies, tant avec les institutions francophones qu'avec d'autres organisations internationales.

Cette volonté de modernisation se traduit dans les réunions de Bureau, de l'Assemblée plénière, les Assemblées régionales, l'organisation du Secrétariat général ou le plan de communication.

Février 2019

## 5.1 Le Bureau de Bruxelles

Bruxelles, Belgique

Le Bureau de l'APF s'est réuni du 31 janvier au 1er février 2019 à Bruxelles à l'invitation de la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles et de M. Philippe Courard, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cet événement, qui a réuni plus de trente parlementaires francophones issus des quatre continents, s'est déroulé sous la présidence de **M. François Paradis**, Président de l'Assemblée nationale du Québec et nouveau Président de l'APF. Ensemble, les membres du Bureau ont confirmé leur volonté de donner un nouveau souffle politique à la Francophonie parlementaire et le souci de s'attarder à la gouvernance de l'APF.

Après avoir entendu et échangé avec l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, **M. Adama Ouane**, les membres du Bureau ont donné un avis favorable à la demande d'adhésion à l'APF de l'Assemblée de la Polynésie française et au changement de statut de la section serbe, d'observateur à associée. Les membres ont également échangé sur les situations politiques dans l'espace francophone, notamment au Cambodge, en RDC et au Sahel. Ils ont exprimé leur inquiétude face aux procédures judiciaires touchant deux parlementaires ivoiriens, dont la condamnation en première instance du député Alain Lobognon à une peine de prison ferme.

Ils ont aussi adopté une déclaration, présentée par **M. Darrell Samson**, Président de la section canadienne, et avec le soutien des sections québécoise et néo-écossaise, pour appuyer les Franco-Ontariens, dénonçant « toute action portant atteinte aux droits et aux acquis d'une communauté francophone en situation minoritaire » et affirmant « la solidarité et le soutien de l'APF à l'égard des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens dans leur lutte pour protéger leur langue et leur culture. »



M. Darrell Samson au Bureau de Bruxelles © APF





M. François Paradis, Président de l'APF au Bureau de Bruxelles © APF

“

*La modernisation de l'APF doit d'abord et avant tout se faire au bénéfice des populations que nous représentons.*

”

M. François Paradis,  
Président de l'APF et Président  
de l'Assemblée nationale du  
Québec

Juillet 2019

## 5.2 La 45<sup>e</sup> session de l'Assemblée plénière

Abidjan, Côte d'Ivoire

La 45<sup>e</sup> Assemblée plénière de l'APF s'est tenue à l'Hôtel Ivoire, les 8 et 9 juillet. Cette rencontre, placée sous le thème « Parlements et renforcement de la démocratie », a réuni près de 300 parlementaires de 51 sections de l'APF.

En amont de l'Assemblée plénière, les membres du Bureau se sont réunis le 5 juillet. La réunion du Réseau des femmes parlementaires et la toute première réunion du Réseau des jeunes parlementaires ont eu lieu les 6 et 7 juillet. Suite aux travaux des quatre commissions permanentes de l'APF le 7 juillet, les délégations ont assisté à la cérémonie officielle d'ouverture où elles ont, notamment, pu en-

tendre **M. Amadou Soumahoro**, Président de l'Assemblée nationale ivoirienne, **M. François Paradis**, Président de l'Assemblée nationale du Québec et Président de l'APF, **S.E Mme Louise Mushikiwabo**, Secrétaire générale de la Francophonie, ainsi que **M. Daniel Kablan Duncan**, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire.

Les parlementaires ont officiellement approuvé l'adhésion de l'Assemblée de la Polynésie française, en tant que membre de l'APF, et le changement de statut de l'Assemblée nationale de la République de Serbie d'observateur à membre associé.



Après avoir longuement échangé avec la Secrétaire générale de la Francophonie - qui a confirmé le rôle majeur de l'APF comme Assemblée consultative de la Francophonie - l'Assemblée plénière a examiné et adopté le rapport d'activité de l'APF, présenté par M. Jacques Krabal, Secrétaire général parlementaire, ainsi que le nouveau cadre stratégique de l'APF 2019-2022.

Les parlementaires ont par ailleurs adopté 13 résolutions, portant notamment sur [la situation politique en Haïti](#), [la gouvernance du numérique](#), [la corruption comme obstacle au développement économique](#), [la mobilité étudiante](#), [la reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida](#), [la tuberculose et le paludisme](#), [les besoins en santé des femmes et des filles réfugiées](#), [la traite des êtres humains](#), ainsi que - pour la première fois - deux proposi-

tions de loi cadre [sur l'enregistrement obligatoire, gratuit et public des naissances](#) ainsi que sur [la protection des données personnelles](#).

L'Assemblée plénière a enfin procédé par acclamation à l'élection, pour les deux prochaines années, des titulaires aux postes de responsabilité de l'APF. **M. Amadou Soumahoro**, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, a été élu Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et **M. Darrell Samson**, député canadien, Premier Vice-Président.



45<sup>e</sup> Assemblée plénière de l'APF © APF

## 5.3 Les Assemblées régionales

### Région Afrique

#### La Conférence des Présidents

A l'invitation de la Section burkinabè de l'APF, la 11e Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique s'est réunie à Ouagadougou le vendredi 26 avril. Les parlementaires ont notamment échangé sur l'état civil et le G5 Sahel. S'agissant de la situation politique et sociale dans les pays de l'espace francophone d'Afrique, les sections suivantes ont tour à tour présenté de manière succincte la situation dans leur pays respectifs : le Mali, le Niger, la Centrafrique, le Gabon, le Tchad, le Cameroun, le Burundi, le Sénégal, le Burkina Faso, la République du Congo, le Rwanda et l'Egypte.

#### 27<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique

A l'invitation de la section marocaine de l'APF, la 27<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique s'est tenue à Rabat du 14 au 16 juin. Elle a réuni 22 sections.

Au cours de la cérémonie officielle d'ouverture, **M. Mouchine Jazouli**, Ministre délégué chargé des Affaires africaines du Royaume du Maroc, **M. Habib El Malki**, Président de la Chambre des Représentants du Maroc, **M. François Paradis**, Président de l'APF et Président de l'Assemblée nationale du Québec, dans un message vidéo, et **M. Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire de l'APF, ont tous affirmé l'importance d'une approche régionale pour



27<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique à Rabat © APF

le développement démocratique, économique et social du continent.

La présentation de la situation politique et sécuritaire en Afrique francophone par le Chargé de mission, **M. Fofana Bassatigui**, député ivoirien, devant les parlementaires a ensuite permis d'échanger sur les questions relatives au terrorisme, au G5 Sahel et aux processus électoraux dans les pays en sortie de crise.

Sur proposition du président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc, l'Assemblée régionale a condamné les récentes attaques terroristes qui ont endeuillé les populations maliennes.

Ils se sont également félicités de l'élection de femmes à la tête des assemblées nationales du Togo et de la République Démocratique du Congo : « La participation équilibrée des femmes et des hommes à la

prise de décision politique et publique est un indicateur clé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la pleine jouissance par les femmes de leurs droits humains, de la justice et de la cohésion sociale » a souligné **Mme Tsegan Yawa Djigbodi**, Présidente de l'Assemblée nationale du Togo.

Mme **Angélique NGOMA**, députée gabonaise, Présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF, a rappelé que l'intégration régionale est essentielle pour l'accélération du développement du continent. La création d'une commission interparlementaire pour la zone de libre échange continental, suggéré par le Président de l'Assemblée nationale du Gabon, M. Faustin Boukoubi, a été adoptée.

## Région Amérique

### La Conférence des Présidents

La Conférence des présidences de section (CPS) de la Région Amérique s'est réunie par visioconférence le 27 février. Dix sections de la Région étaient représentées, soit les sections de l'Alberta, du Canada, de la Colombie-Britannique, de la Louisiane, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan. Le président de la CPS a notamment présenté le rapport d'activité de la Région Amérique pour la période de juillet 2018 à février 2019 ainsi que les postes à responsabilité qui seront attribués à la Région Amérique pour la période 2019-2021.

### La 35<sup>e</sup> Assemblée régionale

La 35<sup>e</sup> session annuelle de l'Assemblée régionale Amérique s'est tenue à Victoria, en Colombie-Britannique, du 11 au 14



Conférence des président(e)s de la Région Europe

août 2019. Réunis sous le thème du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur les langues officielles du Canada, les parlementaires membres de la Région ont notamment discuté des enjeux de la préservation de la culture et du patrimoine francophone en situation minoritaire et de la promotion de la dualité linguistique. La session a également été l'occasion d'adopter le nouveau plan de consolidation de la Région Amérique (2019-2022), visant notamment à soutenir la section

haïtienne dans sa participation aux travaux de l'APF et à contribuer à un rapprochement avec Terre-Neuve-et-Labrador, les Territoires du Nord-Ouest, le New Hampshire et le Maine.

La Région a convenu d'un rapprochement entre ses membres et les jeunes participant aux prochaines éditions du Parlement francophone des jeunes.



## Région Europe

### La Conférence des Présidents

La Conférence des président(e)s de la Région Europe s'est tenue à Athènes, en Grèce, les 15 et 16 avril à l'invitation de la Présidente de la section grecque de l'APF, **Mme Afrodit Stampouli**. Dix-huit délégations des sections de la Région Europe de l'APF ont jeté les bases d'une réflexion sur la modernisation du fonctionnement de l'APF et la reconquête du français et du multilinguisme dans les instances européennes.

**La 32<sup>e</sup> Assemblée Régionale Europe** s'est tenue à Delémont, dans la République et Canton du Jura, du 13 au 16 novembre, en présence d'une vingtaine de délégations. Les travaux ont d'abord abordé « le droit à l'autodétermination des peuples comme principe juridique : état de la situation en Europe ». L'Assemblée régionale s'est ensuite

poursuivie par un riche et passionnant débat d'échanges d'expériences sur « la démocratie directe et l'initiative citoyenne dans le processus législatif », qui a donné lieu à l'adoption d'une résolution. Enfin, **M. Jean-Paul Wahl** a remis le mandat de la Région Europe à **M. Jean-Charles Luperto** (Section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) en sa qualité nouvelle de Chargé de mission Europe de l'APF.

## Région Asie

**La 9<sup>e</sup> Assemblée régionale Asie-Pacifique** de l'APF s'est tenue à Louangprabang (Laos) les 12 et 13 décembre. Pendant deux jours, près d'une cinquantaine de participants ont échangé sur les moyens de renforcer l'éducation durable et le numérique dans l'espace francophone.

Sous la présidence de M. Eksavang Vongvichith, Président

de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale lao, Président de la section lao et Chargé de mission de la région Asie-Pacifique, l'Assemblée régionale Asie-Pacifique a réuni 46 participants issus des Assemblées du Laos, du Cambodge, de la Nouvelle Calédonie, du Vietnam et de la Polynésie française. Etaient également présents le Chargé de mission Europe, M. Jean-Charles Luperto, ainsi que Wallis-et-Futuna et l'Institut parlementaire du Cambodge (IPC) en tant qu'invités.

Après l'intervention de **M. Sengnouan Xayyalat**, Vice-président de l'Assemblée nationale du Laos, **M. Eksavang Vongvichith** s'est félicité de l'implication et de la participation aux différentes activités, réunions statutaires et internationales de l'APF de l'ensemble des sections membres de la Région en 2018 et 2019, et a rappelé que l'objectif était de promouvoir et renforcer l'APF en Asie-Pacifique.

Deux tables rondes ont respectivement porté sur la promotion du développement d'une éducation durable et la stratégie de la Francophonie à l'ère du numérique. Elles ont été modérées par **Mme Nguyen Thuy Anh**, Vice-présidente de l'APF, et **Mme Sun Saphoeun**, députée, membre de la section cambodgienne, et ont fait l'objet de riches contributions et échanges.

La participation pour la première fois de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, représentées par des délégations importantes, a été particulièrement saluée et a été accueillie comme un signe fort de consolidation des efforts pour une Francophonie influente dans la Région.



9<sup>e</sup> Assemblée régionale Asie - Pacifique © APF



## 5.4 L'organisation du Secrétariat général

Le Secrétariat général de l'APF fonctionne avec une équipe de treize personnes qui gère l'ensemble des actions de coopération, des activités statutaires et des relations institutionnelles avec les sections et nos partenaires de la Francophonie.

**M. Emmanuel Maury**, Conseiller des services de l'Assemblée nationale française, a remplacé M. Thierry Vanel, en qualité de Secrétaire général administratif à partir de janvier 2019.

**M. Fatmir Leci**, fonctionnaire du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a remplacé Mme Nadège Dazy au mois de mai 2019, en tant que Conseiller chargé du Réseau des femmes parlementaire, de la

région Europe et des questions budgétaires et comptables.

**Mme Laurence Gaboury**, fonctionnaire du Parlement québécois a succédé à Mme Mélissa Morin en tant que Conseillère, chargée de la Commission politique et de la Région Amérique.

Par ailleurs, **Mme Jessica Malamba** a remplacé Mme Céline Argy au poste de Conseillère en charge de la communication. Les fonctions liées à l'accompagnement du Réseau des jeunes parlementaires ont été reprises par MM. Simon Larouche et Fatmir Leci.

**Mme Charlotte Montigny** a succédé à M. Philippe Péjo, fonctionnaire du Sénat français, en tant que Conseillère, chargée

de la Commission des affaires parlementaires.

Mme Zélie Jobert a effectué les tâches de logicienne jusqu'en juin. Elle a été remplacée par **Mme Athéna Porquet**, recrutée pour un contrat à durée déterminée de 6 mois à temps partiel. Depuis décembre, Mme Porquet bénéficie d'un contrat à durée indéterminée.

Des stagiaires ont renforcé l'équipe et apporté un soutien apprécié. Le Secrétariat général a pu compter depuis le début de cette année sur l'aide de cinq stagiaires académiques, **Mme Enya Bouchard, Mme Viola Riboldi, Mme Anastasia Etienne, M. Paul Bompoy et M. Joismy Barroso-Mukombo.**

Dans le cadre du programme de volontariat international de la Francophonie de l'OIF, **M. Mamadou Coulibaly** a intégré le Secrétariat général en septembre 2019 en qualité

de chargé de mission.

En outre, le Secrétariat général reste dans l'attente des décisions des sections ivoirienne et suisse pour la mise à disposition de fonctionnaires.

A cet égard, il faut remercier les parlements qui mettent des personnels à disposition, car cet apport essentiel à notre fonctionnement va dans le sens de la solidarité francophone, du renforcement des compétences et de la mobilité des personnels parlementaires.

Le personnel permanent constitué depuis quelques années, notamment, de **M. Bachir Dieye, M. Nicolas Demouy, Mme Mireille Eza, Mme Stéphanie Keiflin et Mme Carole Rey**, demeure indispensable à la continuité des actions et à la maîtrise des procédures.

## 5.5 Elaboration du plan de communication 2019-2022

La stratégie de communication 2019-2022 de l'APF s'attache à développer la communication d'influence de l'APF. D'une part, les moyens mis en œuvre doivent permettre d'accroître la visibilité et la notoriété de l'institution et, d'autre part, d'intensifier son influence.

Les efforts se concentreront selon trois orientations stratégiques.

### **Positionner l'APF comme un acteur central de l'actualité internationale**

Dans l'optique d'être identifiée et reconnue comme un acteur majeur des relations internationales, l'APF doit démontrer qu'elle est en prise avec le monde contemporain et ses réalités.

Le fil Twitter et la lettre franco-

phone parlementaire (LFP) sont d'excellents outils permettant une réaction rapide mais réfléchie sur les événements de l'actualité internationale. L'APF, en tant que vigie de la démocratie, propose une stratégie pour les prises de position politiques. A cet égard, un projet de plan de communication sera présenté au Bureau de Dakar de janvier 2020.

### **Conforter l'APF comme un acteur majeur de la francophonie institutionnelle**

L'APF doit être en capacité de construire un récit et d'être incarnée par des personnalités au rôle facilement identifiable qui se distinguent à l'occasion de temps forts. Dans cette perspective, l'APF devra s'appuyer sur

les axes de son cadre stratégique et les thématiques phares dans le but d'apparaître comme un acteur majeur de la francophonie institutionnelle.

### **Moderniser les outils de communication de l'APF**

Pour gagner en visibilité et rayonnement, l'APF se doit de disposer d'outils de communication pertinents et efficaces. En ce sens, une modernisation du site internet est nécessaire afin qu'il puisse s'adapter à la navigation sur mobile ce qui aboutira à un meilleur référencement. De même, l'identité visuelle de l'Assemblée devra incarner cette volonté de "nouveau souffle de la francophonie parlementaire".

Enfin, le développement d'une stratégie de contenus solide sur les réseaux sociaux permettra d'accroître le rayonnement de l'APF. Ainsi, l'institution devra s'appropriier des formats

innovants tels que les capsules vidéos courtes et sous-titrées et des podcasts.



## 5.6 L'APF au sein des instances de la Francophonie

Le Conseil permanent de la Francophonie est l'instance chargée de la préparation et du suivi du Sommet, sous l'autorité de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF). Il est à la fois animateur, coordonnateur et arbitre de l'action de l'OIF.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie a participé au 108<sup>e</sup> Conseil permanent de la Francophonie (CPF) et à la 36<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), à Monaco, du 29 au 31 octobre 2019.

La délégation de l'APF était composée de son Président, M. Amadou Soumahoro, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, et de son Secrétaire général parlementaire.

M. Krabal s'est exprimé devant le Conseil permanent de la Francophonie le 29 octobre. « À la veille du cinquantenaire de la Francophonie, l'audace de notre organisation est d'affirmer, d'une part, qu'une croissance sans fin est devenue inconcevable avec la survie de la planète et donc de l'humanité, et que, d'autre part, l'augmentation des inégalités avec la recrudescence de la faim et de la dénutrition, est inacceptable. Nos priorités doivent être à la fois : la gestion sensée et équilibrée des ressources naturelles, le changement de nos modes de vie, mais aussi plus de solidarité entre nos pays et plus d'aide au développement. » a déclaré M. Krabal.



M. Amadou Soumahoro et M. Jacques Krabal à la CMF de Monaco © APF

La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) est l'une des trois instances de la Francophonie prévues par l'article 2 de la Charte. Elle se réunit une fois par an afin d'assurer le suivi des Sommets des chefs d'Etat et de gouvernement. Elle a pour mission de veiller à l'exécution des décisions arrêtées lors d'un Sommet et de préparer le Sommet suivant. Elle se prononce sur les grands axes de l'action multilatérale francophone. Les Etats et gouvernements membres ou observateurs du Sommet y sont représentés par leur ministre des

Affaires étrangères ou le ministre chargé de la Francophonie. Les opérateurs de la Francophonie sont également présents. L'APF participe à ses travaux et y présente ses activités. Elle y est représentée par son Président et/ou par le Secrétaire général parlementaire.

La Conférence ministérielle (CMF) fut consacrée au thème « Réconcilier l'humanité et la planète : perspectives dans l'espace francophone à la veille des 50 ans de l'Organisation internationale de la Francophonie ».

Ces instances ont permis de formuler des recommandations sur les orientations et la gouvernance de la Francophonie à l'aube de son cinquantième anniversaire.

Elles ont en outre examiné la mise en œuvre des décisions et des engagements pris lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, à Erevan, en octobre 2018. Ce fut également l'occasion de discuter des préparatifs du 18e Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Tunis, les 12 et 13 décembre 2020 et dont le thème portera sur « la Connectivité dans la diversité et la solidarité dans l'espace francophone : Le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ».

“  
*Des solutions existent. Elles passent par l'adaptation de nos modèles économiques aux exigences du développement durable et par l'accélération de la transition énergétique. Ces défis appellent un sursaut à l'échelle internationale. Je suis convaincu que ce sursaut, c'est nous les acteurs de la Francophonie, avec notre tradition humaniste et nos valeurs, qui sommes les mieux à même de le provoquer et de le conduire.*

”  
M. Amadou Soumahoro,  
Président de l'APF



## 5.7 Le développement des partenariats : l'accord avec l'Union interparlementaire

L'APF a noué au cours de 2019 plusieurs partenariats avec des organisations diverses comme l'Institut international pour la Francophonie (2iF) et l'Institut parlementaire du Cambodge (IPC).

Celui avec l'Union interparlementaire (UIP) est particulièrement emblématique. Du 13 au 17 octobre, l'APF a pris part aux travaux de la 141<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Union interparlementaire (UIP) et aux réunions de l'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) qui se sont tenues à Belgrade (Serbie).

A cette occasion, les organes directeurs et l'Assemblée générale de l'UIP ont confirmé le changement de statut de

l'APF, qui passe d'observateur à membre associé de l'organisation, devenant ainsi un acteur à part entière de l'UIP. Dans le même temps, un accord de partenariat entre l'APF et l'UIP a été officialisé lors d'une séance de signature entre le Secrétaire général parlementaire de l'APF et le Secrétaire général de l'UIP, **M. Martin Chungong**, à laquelle ont pris part le Président de la Commission politique de l'APF, **M. Christophe André Frassa**, et plusieurs délégations francophones représentant les quatre régions de l'APF.

Comme l'a souligné le Secrétaire général parlementaire lorsqu'il s'est exprimé lors du débat général : « Ensemble, APF et UIP, nous témoignons d'une nouvelle dynamique engagée

pour une meilleure efficacité et complémentarité de nos actions de coopération en faveur du développement démocratique, du progrès social et environnemental, mais aussi pour la liberté d'expression, la protection des droits de l'Homme et la promotion de l'égalité femmes-hommes ». L'enjeu est, pour les parlementaires, de retrouver la confiance des citoyens et de travailler au renforcement de la démocratie, aujourd'hui mise à mal dans de nombreux pays.

M. Jacques Krabal est également intervenu au sein de la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale lors du débat portant sur la contribution des parlements pour un monde exempt de nucléaire. Il a affirmé que : « Dans un contexte international fébrile et anxiogène, le rôle des parlementaires est essentiel à la mise en œuvre du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires. Il nous appartient donc, d'abord indiv-

iduellement, en tant que parlementaire, de veiller à ce que les conventions et traités existants soient signés et honorés. »

### **L'Union interparlementaire, une institution de 130 ans.**

L'union interparlementaire est une organisation mondiale des parlements nationaux. Elle promeut une gouvernance, des institutions et des valeurs démocratiques, de concert avec les parlements et parlementaires afin de faire ressortir et de répondre aux besoins et aspirations des citoyens et oeuvre pour la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, l'autonomisation des jeunes et le développement durable grâce au dialogue politique, la coopération et l'action parlementaire.

